



Françoise Nyssen est-elle encore ministre de la culture ?

Après la mission médiatique confiée à Stéphane Bern sur les monuments en péril, la mission de Philippe Bélaïd « chargé de faire des propositions au gouvernement sur la politique publique du patrimoine et le fonctionnement de l'administration », après le départ de la ministre sur toutes les questions relatives au livre, on pouvait s'interroger sur ce qui restait à Françoise Nyssen.

La création artistique ?

La mission confiée par le Président de la République à Thierry Tuot, conseiller d'État et ci-devant président du conseil d'administration de l'Académie de France à Rome, sur les résidences d'artistes, vient apporter un début de réponse : c'est l'Élysée qui dicte les orientations, pendant qu'une direction générale de la création artistique sans tête voudrait continuer de croire qu'elle élabore des propositions pour la ministre.

Sous couvert de lutte contre la « ségrégation », sous couvert d'économie sociale et solidaire et de droits culturels, il s'agit de rendre les institutions culturelles publiques responsables des inégalités d'accès à la culture. Parce qu'elles n'en feraient pas assez. C'est refuser de voir ce qui se fait, partout, souvent avec peu de moyens, au service du Bien commun. Ce que ne voient pas les revenants des années 80 convoqués pour resservir le même discours. Ce que ne voient pas les promoteurs d'une culture près de chez vous, comme l'était le bon sens d'une banque agricole il y a plus de vingt ans, dont les idées se résument à installer dans les « zones blanches » des mini-espaces culturels tout en un, peut-être par nostalgie des cabines téléphoniques ?

Le programme du Président en matière culturelle se résumait au Pass culture, une sorte de carte de crédit prépayée pour consommer des produits. Réticent sans doute, parce qu'instruit des précédents, le ministère de la culture « expérimente » et tente de donner une coloration moins marchande à ce projet.

Le ministère de la culture ne peut pas tout, il ne détient pas plus que les institutions artistiques et culturelles un savoir et une vérité qu'il s'agirait de diffuser du centre vers les périphéries. Mais ce ne sont pas les invectives contre le service public qui permettront d'avancer, mais au contraire son renforcement.

« Il nous incombe de faire que la culture dans la nouvelle société que nous voulons soit non une simple consommation, mais une réelle participation » *

Vous pouvez accéder à la lettre de mission sur les résidences d'artistes en cliquant sur ce lien : <https://www.cgt-culture.fr/wp-content/uploads/2018/08/Lettre-Mission-r%C3%A9sidences-d-artiste-T.-Tuot.pdf>

***Vive la Culture
et que vive le ministère de la culture !***

* Jacques Duhamel tenait ces propos le 3 décembre 1971 devant le Sénat, à propos du budget de l'O.R.T.F.